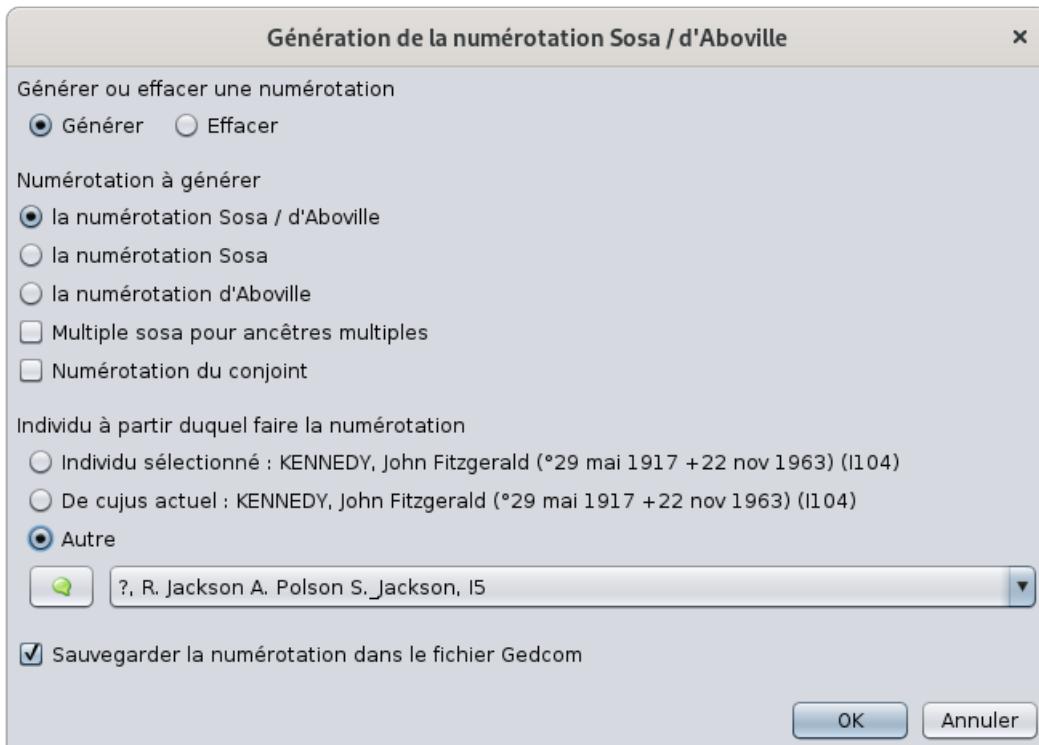


# Numéroter les individus Sosa

Cette fonctionnalité permet de gérer les numérotations généalogiques des individus d'une généalogie.



Les numérotations possibles sont les numérotations Sosa-Stradonitz, d'Aboville, et Sosa-d'Aboville.

En généalogie, ces numérotations permettent de repérer facilement, pour un individu donné (le "De Cujus"), ses ascendants (Sosa), ses descendants (d'Aboville) ou les deux (Sosa-d'Aboville).

Le terme **De Cujus** provient de l'expression latine dont la formule entière est *"Is de cuius successione agitur"* et désigne celui de la succession duquel on débat.

Le terme **Sosa-Stradonitz** fait référence à deux généalogistes célèbres : d'une part **Jérôme de Sosa**, moine franciscain espagnol, qui en 1676 utilisa ce système (inventé, semble-t-il, par Michel Eyzinger à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle), d'autre part **Stephan Kekulé von Stradonitz**, qui, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, reprit et popularisa le système préconisé par Sosa.

La numérotation **d'Aboville** doit son nom au généalogiste **Jacques d'Aboville** (1919-1979) qui en est à l'origine.

La numérotation **Sosa-d'Aboville** est une invention Ancestris et combine les deux numérotations précédentes.

Il peut coexister plusieurs numérotations en même temps dans une même généalogie. L'outil vous permet de les ajouter et de les supprimer à votre guise.

Il est également possible de maintenir une numérotation dynamique à chaque création ou suppression d'individu. Nous ne recommandons pas cette possibilité sur les grandes généalogies car c'est à la fois peu utile et gourmand en ressources.

## Description

À partir d'un individu de référence, la numérotation Sosa s'effectue en remontant en direction du passé. Elle s'accompagne généralement d'une numérotation des générations.

# De *cujus*

Le **de *cujus*** est l'individu pris comme référence dans la numérotation Sosa, celui qui reçoit le numéro 1, et qu'on appelle également *racine*.

1. *Dans Ancestris, il ne faut pas confondre la racine Sosa (soit le de *cujus*) avec la racine de l'arbre dynamique. En effet, le fait de changer de racine dans l'arbre dynamique ne modifie ni le choix du de *cujus* ni la numérotation Sosa qui en découle.*

2. *Il ne faut pas confondre non plus le de *cujus* « Sosa » avec le de *cujus* de la numérotation d'Aboville, qui est l'ancêtre commun d'où part cette autre numérotation.*

Pour en revenir au de *cujus* « Sosa », celui-ci est librement choisi par le généalogiste, qui, le plus souvent, s'attribue tout naturellement ce numéro 1. Mais rien ne fait obstacle à tout autre choix : son conjoint, sa fille, son arrière-petit-fils, etc. Plus la personne choisie comme de *cujus* est jeune, plus les individus susceptibles de porter un numéro Sosa sont potentiellement nombreux. Et de toutes façons, dans Ancestris, ce choix n'a rien de définitif : comme nous allons le voir, l'application permet en effet de changer de de *cujus* de manière aisée et instantanée.

## Principe de numérotation

Le **principe de numérotation** est simple : quel que soit l'individu pris en considération, le numéro de son père est égal au double du sien, et celui de sa mère, au double additionné d'une unité (autrement dit, le numéro de sa mère est égal au numéro de son père, plus un).

- Exemple. Un individu porte le numéro **Sosa14**. Par conséquent, son père porte le numéro**28** (soit  $14 * 2$ ) et sa mère, le numéro **29** (soit  $(14 * 2) + 1$ ).

À l'exception du *de cujus* (dont le sexe peut être indifféremment masculin ou féminin), tous les nombres pairs désignent des hommes, donc, des pères (pair = père), tandis que les nombres impairs, des femmes, donc, des mères (impair = Mère).

- Exemple. Le numéro **15891** désigne une femme, tandis que le numéro**59948**, désigne un homme.

Les deux membres d'un même *couple géniteur* (une même famille, dans le sens que prend ce mot dans un fichier **Gedcom**), portent respectivement deux numéros consécutifs, le pair pour le mari (le père), l'impair qui lui succède immédiatement, pour l'épouse (la mère).

- Exemple. Les numéros **6** et **7** représentent les grands-parents maternels du *de cujus*, à savoir : les père (6) et mère (7) de la mère (3) du *de cujus* (1).

## Indication de la génération

L'usage veut que chaque **génération** (ou chaque degré d'ascendance) soit calculée et numérotée à partir du *de cujus* : celui-ci constitue la première génération, ses parents, la seconde génération, ses grands-parents, la troisième, etc.

C'est ainsi que pour chaque génération, le plus petit numéro est le même que l'effectif théorique de cette génération.

- Le plus petit numéro Sosa de la première génération est 1 : cette génération ne comprend donc qu'un seul individu, le **1** (le *de cujus*)
- Le plus petit numéro Sosa de la deuxième génération est 2 : cette génération comprend donc deux individus, le **2** et le **3** (soit les deux parents du *de cujus*)
- Le plus petit numéro Sosa de la troisième génération est 4 : cette génération comprend donc quatre individus, le **4**, le **5**, le **6** et le **7** (soit les quatre grands-parents du *de cujus*)
- Le plus petit numéro Sosa de la quatrième génération est 8 : cette génération comprend donc huit individus, le **8**, le **9**, le **10**, le **11**, le **12**, le **13**, le **14** et le **15** (soit les huit arrière-grands-parents du *de cujus*)
- Etc.

La numérotation Sosa et ce mode de calcul des générations produisent donc un arbre ascendant ayant toujours la même structure : un individu à la première génération (le *de cujus*), deux à la deuxième (les deux parents du *de cujus*), quatre à la troisième (les quatre grands-parents du *de cujus*), huit à la quatrième (les huit arrière-grands-parents du *de cujus*), et ainsi de suite.

Lorsque Ancestris affiche le numéro Sosa, il affiche également à sa suite, le numéro de génération calculé de cette manière.

- Exemple. Grand-père paternel du grand-père paternel : **Sosa 16 (Gen 5)**.

## Sosa et Ancestris

De nos jours, l'informatisation des recherches généalogiques a rendu le système Sosa beaucoup moins indispensable : en effet, un logiciel de généalogie digne de ce nom est bien évidemment capable de gérer, de manière automatisée et sécurisée, les différents liens entre les individus d'un même fichier, sans le moindre recours à cette méthode de numérotation.

Pour cette raison, la norme **Gedcom** n'a prévu aucune **étiquette** particulière pour indiquer le numéro Sosa.

Cependant, comme ce système de numérotation demeure encore très populaire chez les généalogistes, Ancestris peut parfaitement le prendre en compte. Pour cela, il faut que la numérotation ait été générée. C'est à ces deux conditions que certaines vues afficheront le numéro Sosa de chaque individu.

Pour indiquer le numéro Sosa, Ancestris utilise une étiquette particulière commençant par le caractère « \_ » (souligné) : l'étiquette **\_SOSA**, laquelle indique le numéro Sosa, suivi du numéro de la génération de l'individu concerné.

## Génération de la numérotation Sosa

Affichez l'**individu** destiné à devenir le Sosa numéro 1 et ouvrez le **Menu contextuel** (clic droit).

Autre alternative : allez dans le **Menu Édition** et sélectionnez **Numéroter les individus Sosa**.

- Par exemple, depuis la Table des entités, clic-droit sur le futur *de cujus*. Choisir la commande **Gérer la numérotation Sosa d'Aboville**.

Le panneau **Options de numérotation Sosa / d'Aboville** qui s'affiche permet alors de régler certains paramètres (sélection du type de numérotation souhaité, choix du *de cujus*, etc.), puis de lancer le traitement.

Lorsqu'un ancêtre direct du numéro 1 est ajouté au fichier de généalogie, son numéro Sosa n'est pas généré automatiquement. Dans ce cas, il convient de refaire le processus afin de générer une nouvelle numérotation qui prendra en compte l'individu nouvellement enregistré.

De la même façon, lorsque l'utilisateur décide de modifier son Sosa numéro 1, il doit une nouvelle fois suivre ce processus depuis le *de cujus* nouvellement choisi.

## Numérotation d'Aboville

En généalogie, la **numérotation d'Aboville** désigne une méthode de numérotation de tous les descendants directs d'un individu pris comme référence.

## Généralités

À partir d'un individu de référence, la numérotation d'Aboville s'effectue en descendant, c'est-à-dire en direction du présent.

## De cujus

Dans la numérotation d'Aboville, le **de cujus** est l'individu pris comme référence, autrement dit, l'ancêtre commun d'où part cette numérotation. On lui attribue le numéro 1.

## Principe de numérotation

Un numéro d'Aboville est composé de plusieurs éléments numériques séparés par des points, le premier élément (ou préfixe) se rapportant au *de cujus*, le dernier (celui de droite), à l'individu lui-même.

- C'est pour cette raison que le numéro *du de cujus* ne contient qu'un seul élément : le chiffre **1**, ce dernier pouvant être le cas échéant accompagné d'une lettre (1a, 1b, 1c, etc.)

Abstraction faite du *de cujus*, chaque individu destiné à recevoir un numéro d'Aboville est nécessairement un descendant direct de ce *de cujus*. Le numéro de chacun de ces descendants comprend toujours.

- tout d'abord le numéro d'Aboville de son parent immédiat (le père ou la mère de cet individu)
- ensuite le numéro d'ordre de naissance de cet individu, au sein de la fratrie à laquelle il appartient

Exemples.

- 1.1** désigne le premier enfant *du de cujus*
- 1.2** désigne le deuxième enfant *du de cujus*
- 1.3** désigne le troisième enfant *du de cujus*, etc.
- 1.1.1** désigne le premier enfant de l'aîné(e) *du de cujus*
- 1.1.2** désigne le deuxième enfant de l'aîné(e) *du de cujus*
- 1.1.3** désigne le troisième enfant de l'aîné(e) *du de cujus*, etc.
- 1.2.1** désigne l'aîné(e) du deuxième enfant *du de cujus*, etc.

- **1.4.2.1** désigne l'aîné(e) du deuxième enfant du quatrième enfant *dude cujus*, etc.

Lorsqu'un individu « d'Aboville » (un descendant ou lede *cujus* lui-même) fait partie de plusieurs familles (en cas de remariage, par exemple), l'élément numérique qui le représente s'accompagne d'une lettre minuscule suivant l'ordre chronologique de ces différentes familles : **a** pour la première famille, **b** pour la deuxième, **c** pour la troisième, etc.

Exemples.

- **1b.3** désigne le troisième enfant (d'un deuxième mariage) *dude cujus*
- **1.3a.2** désigne le deuxième enfant (d'un premier mariage) du troisième enfant *dude cujus*, etc.

## Décompte des générations

Si la numérotation d'Aboville est incapable d'indiquer le sexe des individus (contrairement à la numérotation Sosa), elle permet en revanche de connaître la génération à laquelle appartient l'individu pris en considération grâce à un rapide calcul. C'est en effet le nombre d'éléments numériques contenus dans le numéro d'un individu qui indique le nombre de générations séparant cet individu du *de cujus* (en incluant les générations extrêmes, celle du *de cujus* et celle de l'individu).

Exemples.

- **1.3** indique deux générations
- **1.2.1** indique trois générations
- **1.5a.2.3** indique quatre générations
- **1.3.2.4b.2** indique cinq générations, etc.

## D'Aboville et Ancestris

De nos jours, l'informatisation des recherches généalogiques a rendu les systèmes de numérotation (d'Aboville ou autre) beaucoup moins indispensables : en effet, un logiciel de généalogie digne de ce nom est bien évidemment capable de gérer, de manière automatisée et sécurisée, les différents liens entre les individus d'un même fichier, sans le moindre recours à ces méthodes de numérotation.

Pour cette raison, la norme **Gedcom** n'a prévu aucune étiquette particulière pour indiquer le numéro d'Aboville.

Cependant, comme ce système de numérotation demeure encore très populaire chez les généalogistes, Ancestris peut parfaitement le prendre en compte. Pour cela, il faut que la numérotation ait été générée.

Pour indiquer le numéro d'Aboville, Ancestris utilise l'étiquette **\_DABOVILLE**.

## Génération de la numérotation d'Aboville

Une fois le plugin installé, il convient de générer la numérotation d'Aboville en choisissant la commande appropriée dans le Menu contextuel : **Gérer la numérotation Sosa d'Aboville**.

Le panneau **Options de numérotation Sosa / d'Aboville** qui s'affiche permet alors de régler certains paramètres (sélection du type de numérotation souhaité, choix du *de cujus*, etc.), puis de lancer le traitement.

## Numérotation Sosa-d'Aboville

Comme son nom l'indique, la numérotation alternative **Sosa-d'Aboville** est un hybride des deux systèmes Sosa et d'Aboville. Elle permet de numéroter tous les individus possédant des gènes communs avec le *de cujus*, tout en maintenant une distinction entre, d'une part les ancêtres directs (les « Sosa »), et d'autre part les collatéraux (frères, cousins, petits-cousins, etc.).

À partir d'un *de cujus* « Sosa », la méthode Sosa-d'Aboville génère une double numérotation.

1. Chaque ancêtre direct du *de cujus* (chaque individu « Sosa »), reçoit un numéro **Sosaclassique**.
  2. Chaque individu « non-Sosa » descendant d'un ancêtre « Sosa » reçoit un numéro de type « d'Aboville », généré à partir de l'ascendant Sosa le plus proche. Le préfixe (le premier élément numérique) de ce numéro particulier n'est pas le **1** (comme dans la numérotation d'Aboville « stricte »), mais le numéro du Sosa le plus proche. C'est ainsi que parmi les enfants du Sosa 6, nous trouverons, le Sosa 3 (la mère du *de cujus*), mais également les numéros 6-1, 6-2, 6-3, etc. (les frères et sœurs du *de cujus*).
- Exemple. Le numéro **4-1.2** correspond à un cousin ou une cousine *dude cujus* du côté paternel, autrement dit le deuxième enfant de ses oncle et tante.

La propriété associée à cette numérotation utilise l'étiquette **\_SOSADABOVILLE**.

---

⌚Révision #22

★Créé Wed, Nov 20, 2019 1:56 PM par [jacques](#)

✎Mis à jour Sun, Jun 27, 2021 7:54 AM par [frederic](#)